



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand
pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Brevet Professionnel

Installations et Equipements Electriques

E2 : Activité relative à l'exécution d'un chantier en milieu professionnel
Epreuve ponctuelle terminale – coefficient 4

Candidats en Epreuve Ponctuelle Terminale

L'évaluation prend appui sur le dossier de synthèse élaboré par le candidat et sur les diverses activités qui lui ont été confiées (autonomie totale ou partielle) en entreprise.

Elle prend en compte les trois parties concernant :

1°) les compétences développées en situation de travail en entreprise.

Cette partie vise plus particulièrement l'évaluation des compétences :

C1-4 : Enregistrer une commande et en assurer le suivi

C1-5 : Passer une commande à un fournisseur

C1-6 : Donner les directives nécessaires aux membres de l'équipe

C1-7 : Participer à une réunion de travail, de chantier, d'information

C1-10 : Effectuer, en cours de réalisation, l'ensemble des démarches nécessaires pour informer ou solliciter le concours ou l'avis de différents organismes

C3-1 : Coordonner en cours de réalisation, les activités entre électriciens et autres corps de métier

C6-1 : Façonner les canalisations, les supports, tirer les câbles

C6-2 : Mettre en place les matériels, effectuer le câblage

C6-3 : Effectuer les raccordements électriques

2°) l'élaboration du dossier de synthèse constitué par le candidat.

Cette partie vise plus particulièrement l'évaluation des compétences :

C1-8 : Rendre compte du déroulement d'un chantier, d'une intervention ;

C3-2 : Valider le planning d'ordonnancement des tâches correspondant à l'exécution d'une installation

C3-3 : Répartir les tâches dans une équipe

C4-1 : Traduire en mode opératoire d'exécution l'ensemble des travaux

C4-2 : Traduire en terme d'avancement le suivi des travaux

C7-1 : Rechercher, classer et présenter les éléments nécessaires

C7-3 : Sélectionner les informations concernant le lieu d'intervention, le calendrier des interventions

C9-3 : Rédiger les rapports de suivi et de conduite du chantier dont il est responsable

C9-4 : Renseigner des documents, type :

- approvisionnement

- commandes spécifiques nécessaires à la gestion du chantier

- les bons de garantie

L'objectif est de vérifier l'aptitude du candidat à :

- décrire les deux activités relatives à l'exécution de chantier(s),

- justifier les solutions techniques pertinentes retenues en intégrant les contraintes technologiques, réglementaires et sécuritaires,

- replacer son activité professionnelle dans le cadre générale de l'entreprise et de son environnement (relations internes - externes)

- rendre compte par écrit ou par oral du déroulement d'un chantier

Brevet Professionnel

Installations et Equipements Electriques

E2 : Activité relative à l'exécution d'un chantier en milieu professionnel
Epreuve ponctuelle terminale – coefficient 4

Candidats en Epreuve Ponctuelle Terminale

L'évaluation doit prendre plus particulièrement en compte :

- la description du cadre général de l'entreprise, son organisation et son statut,
- le choix et la pertinence de l'étude de cas,
- l'analyse technique de la problématique rencontrée lors de l'exécution d'un chantier,
- la description des deux situations de travail,
- les aspects relatifs à la coordination des tâches, la planification des activités, la justification des délais,
- les aspects technologiques, normatifs, réglementaires et sécuritaires,
- la qualité de la rédaction du dossier et sa lisibilité

Le dossier de synthèse comportera 30 pages au maximum. Il sera rédigé en utilisant des outils bureautiques. L'étude de cas s'appuiera sur des photos illustrant les situations de travail et les activités prises en charge par le candidat au cours de sa formation en entreprise.

3°) Une présentation orale des différents travaux engagés au cours des situations de travail réalisées en entreprises ainsi que l'étude de cas.

Cette partie vise plus particulièrement l'évaluation des compétences :

C1-1 : Proposer au client les caractéristiques techniques, économiques et esthétiques des solutions possibles

C1-2 : Présenter et argumenter un devis

C1-3 : Justifier des délais de réalisation

C7-7 : Réunir les éléments nécessaires aux relations éventuelles avec l'utilisateur.

C8-3 : Justifier un devis limité à une installation simple

La présentation orale est effectuée devant une commission d'évaluateurs composée, d'un professeur ou formateur chargé des enseignements professionnels, d'un professeur ou formateur d'enseignement général et d'un professionnel de la spécialité. L'absence de ce dernier ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve. Les professeurs concernés sont ceux qui interviennent dans la préparation au diplôme.

L'objectif est de vérifier l'aptitude du candidat à présenter le contenu du dossier.

L'évaluation doit prendre plus particulièrement en compte pour la présentation orale et l'entretien :

- la présentation orale synthétique des deux situations relatives à l'exécution de chantier (s)
- l'argumentation pour résoudre le problème technique, les résultats obtenus, la pertinence de la solution choisie parmi plusieurs possibles,
- la qualité de l'expression du candidat,
- l'aptitude au dialogue,

Brevet Professionnel Installations et Equipements Electriques

E2 : Activité relative à l'exécution d'un chantier en milieu professionnel
Epreuve ponctuelle terminale – coefficient 4

LE CANDIDAT

NOM : **Prénom :**

DATE DU DEROULEMENT DE LA SITUATION D'ÉVALUATION :

GRILLE D'ÉVALUATION DU DOSSIER DE SYNTHÈSE

Activités évaluées	Appréciation de la réalisation Critères d'appréciation	Points	A	B	C	D	E	NOTE
			x1	x0,75	x0,5	x0,25	x0	
Décrire les deux activités relatives à l'exécution de chantier(s),	Description du cadre général de l'entreprise, son organisation, son statut.	8						
	Choix et pertinence de l'étude de cas	12						
Justifier les solutions techniques pertinentes retenues en intégrant les contraintes technologiques, réglementaires et sécuritaires,	Analyse technique des problèmes rencontrés lors des chantiers	12						
	Description des deux situations de travail	16						
Replacer son activité professionnelle dans le cadre générale de l'entreprise et de son environnement (relations internes - externes)	Aspects relatifs à la coordination des tâches, planification des activités, justification des délais	8						
	Aspects technologiques, normatifs réglementaires et sécuritaires.	12						
Rendre compte par écrit ou par oral du déroulement d'un chantier		12						
	Qualité de la rédaction et lisibilité	12						
Total							/80
NOTE								.../20

Les formateurs mettront une croix dans la colonne correspondant au niveau de maîtrise de la compétence évaluée (A : compétence complètement maîtrisée - E : compétence non maîtrisée).

Le résultat de la colonne NOTE s'obtient par multiplication du coefficient de la colonne maîtrise compétence par le barème de la ligne.

Remarques sur le déroulement de l'épreuve (conditions, aides nécessaires...). A remplir obligatoirement.

Brevet Professionnel Installations et Equipements Electriques

E2 : Activité relative à l'exécution d'un chantier en milieu professionnel
Epreuve ponctuelle terminale – coefficient 4 – durée 40mn

LE CANDIDAT	
NOM :	Prénom :

DATE DU DEROULEMENT DE LA SITUATION D'ÉVALUATION :

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PRESENTATION ORALE

20mn Exposé – 20mn d'Entretien

Activités évaluées	Appréciation de la réalisation Critères d'appréciation	Points	A x1	B x0,75	C x0,5	D x0,25	E x0	NOTE
Présenter deux situations de travail Présenter une étude de cas S'exprimer oralement	Présentation de ses activités en entreprise	8						
	Présentation des deux situations de travail	8						
	Argumentation pour résoudre le problème technique	12						
	Résultats obtenus	12						
	Pertinence de la solution choisie	8						
	Qualité de l'expression orale du candidat	16						
	Aptitude au dialogue	16						
Total							/80
NOTE								.../20

Les formateurs mettront une croix dans la colonne correspondant au niveau de maîtrise de la compétence évaluée (A : compétence complètement maîtrisée - E : compétence non maîtrisée).
Le résultat de la colonne NOTE s'obtient par multiplication du coefficient de la colonne maîtrise compétence par le barème de la ligne.

Remarques sur le déroulement de l'épreuve (conditions, aides nécessaires...). A remplir obligatoirement.

Brevet Professionnel Installations et Equipements Electriques

E2 : Activité relative à l'exécution d'un chantier en milieu professionnel
Epreuve ponctuelle terminale – coefficient 4

LE CANDIDAT	
NOM :	Prénom :

GRILLE DE SYNTHESE

CETTE GRILLE DE SYNTHESE TIENT COMPTE DES COEFFICIENTS A APPLIQUER

Situations	Points attribuables	NOTES ATTRIBUEES
Réalisation du dossier de synthèse	20	
Présentation orale	20	
<i>Il convient d'arrondir la note au dix point supérieur</i>	TOTAL/ 40
	NOTE/ 20

Date, Noms et signatures des formateurs et des Conseillers Techniques
